

# DIAGNOSTIC & PLAN D'ACTIONS 2016-2020









**TO** Philippe Raimbault,
Président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

03 | SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LA QUALITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

- 03 | 1/ Contexte et objectifs
- **04 | 2 /** Caractéristiques de l'enseignement supérieur et de la population étudiante en Midi-Pyrénées en 2013/2014

Santé - Social, Logement, Handicap, Transports, Restauration, Activités sportives, Activités culturelles, Activités associatives et initiatives étudiantes

- 14 | 3 / Conclusion
- 16 I ILES AXES STRATÉGIQUES D'AMÉLIORATION
- 17 | III LE PLAN D'ACTIONS 2016-2020
- 18 | 1/ Favoriser le bien-être des étudiants
- 21 | 2/ Faciliter le parcours d'autonomisation des étudiants et encourager l'engagement citoyen
- 24 | 3 / Dynamiser la vie sur les campus et améliorer l'intégration des campus dans la cité
- 27 | 4 / Œuvrer pour une égalité des conditions de vie entre les sites de la métropole et les sites de proximité en renforçant les synergies entre les acteurs des territoires
- 29 | 5 / Prendre en compte les spécificités de certains publics et leurs problématiques particulières

#### Crédit photos :

- © Frédéric Maligne,
- © Baptiste Hamousin,
- © Patrick Dumas

Toulouse apparaît régulièrement en tête des villes où il fait bon étudier. Cette perception, qui repose à la fois sur la diversité et la qualité des formations universitaires et un cadre de vie particulièrement agréable, est un acquis essentiel. Il n'est pas pour autant question de se satisfaire d'une forme de rente de situation et il faut donc continuer à améliorer les conditions de vie étudiante dans la Métropole, mais aussi dans l'ensemble des campus de l'académie. C'est dans cette perspective que l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées déploie avec ses établissements un projet d'amélioration de la vie étudiante. Ce document a pour ambition de penser avec et pour les étudiant-e-s les pistes de travail dans le domaine de l'accueil - logement, transports, restauration, médecine et accompagnement social... - de l'animation extra-universitaire - culture, sports, entreprenariat, vie associative - ou encore de la reconnaissance des formes d'engagement citoyen dans les cursus. Nourri de la participation des étudiant-e-s, il a vocation à inspirer de multiples actions concrètes pour amplifier leur qualité de vie et leur réussite dans les quatre prochaines années. Le territoire investit ainsi sur le dynamisme et la jeunesse qui lui apportent tant.



## **DIAGNOSTIC**

## SUR LA QUALITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE EN MIDI-PYRÉNÉES

Réalisé en 2015 et sur la base des études menées en 2013-2014 Le diagnostic complet est téléchargeable sur : www.univ-toulouse.fr/diagnostic

# 1. Contexte et objectifs

La conception d'un pilotage et d'une coordination de la vie étudiante est née avec la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, dite loi Fioraso.

L'article L.718-4 précise que «L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale [...] élabore avec le réseau des oeuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires [...].»

En Midi-Pyrénées, c'est l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP) qui a engagé, en partenariat avec le Crous de Toulouse Midi-Pyrénées, et avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées, une démarche de concertation visant à élaborer un Schéma d'amélioration de la vie étudiante qui sera annexé au futur contrat pluriannuel d'établissement.

L'action de l'UFTMP s'inscrit dans l'esprit de la concertation engagée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en vue d'élaborer un Plan National de la Vie Étudiante (PNVE), fondée sur une «intervention concertée des acteurs publics» conduisant à «une approche innovante du concept de vie étudiante, adaptée à la diversification croissante de la population étudiante et de ses besoins».

Ce Schéma définira la stratégie en faveur de la vie étudiante, pour les 5 prochaines années, et le plan d'actions qui en découle, dans une logique de décloisonnement des interventions et de coordination entre les établissements d'enseignement supérieur et l'ensemble des principaux acteurs, permettant de promouvoir, optimiser ou compléter les dispositifs actuels dans un souci de complémentarité et d'harmonisation.

Il s'appuiera sur le diagnostic préalable (dont ce document propose une synthèse), réalisé avec l'appui du cabinet Synapse.

Ce diagnostic porte sur les 11 sites de Midi-Pyrénées: Albi, Auch, Cahors, Castres, Figeac, Foix, Millau, Montauban, Rodez, Tarbes et Toulouse, et sur 9 thématiques: logement, transports, santé, social, restauration, handicap, activités culturelles, sportives, et activités associatives/initiatives étudiantes.

L'ensemble des acteurs a été étroitement associé à la démarche (collecte des données, débats et partages d'expériences au cours d'ateliers thématiques réunis entre mai et juin 2015, échanges directs), dans le but notamment :

- d'identifier les besoins et caractéristiques de l'ensemble de la population étudiante et de certains étudiants plus particulièrement (internationaux, handicapés, alternants),
- de repérer les dispositifs existants, évaluer s'ils sont suffisants et adaptés aux besoins et caractéristiques,
- de vérifier que l'information sur ces dispositifs existe, atteint les cibles et permet ainsi à ceux qu'ils visent en priorité d'en bénéficier,
- de repérer les manques et les innovations potentielles.

## 3 enjeux majeurs

#### La réussite de tous les étudiants,

quels que soient leur situation familiale ou sociale, leur niveau d'études, leur filière de formation, leur origine, leur statut.

## L'attractivité des sites

# Le rayonnement international

# Caractéristiques de l'enseignement supérieur et de la population étudiante en Midi-Pyrénées en 2013/2014

## 126164 étudiants

66%

des effectifs dans les 4 universités, (UT1, UT2J, UT3, INP Toulouse), et le INU-Champollion (Sciences Po Toulouse, ESPE, IUT inclus)

> 20% en écoles

14% en lycées (CPGE et STS)

76%

(96 176 étudiants) dans le périmètre de la COMUE dont + de 19% d'inscriptions d'étudiants étrangers (18 061 étudiants)

84%

des effectifs concentrés sur l'agglomération toulousaine (dont SICOVAL)

14%

sur les 10 sites de proximité

2%

dans les autres lycées du territoire

#### Des effectifs en hausse : une forte attractivité

En 2013/2014, on compte 126 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées (+3% par rapport à 2012/2013) et le Rectorat de l'académie de Toulouse prévoit une croissance des effectifs d'ici 2020 (+15 500 étudiants).

Une des caractéristiques fortes de l'académie de Toulouse, et du site de Toulouse en particulier, réside dans sa forte attractivité :

- 1/3 de néo-bacheliers entrants dans les universités sont originaires d'autres académies,
- > 18,7% de l'effectif de l'ensemble des établissements de l'UFTMP sont des étudiants étrangers.

Si la proportion d'étudiants boursiers du MENESR et du Ministère de la culture (27,4% de l'effectif global de Midi-Pyrénées) se situe dans la moyenne nationale, elle peut atteindre jusqu'à 47% au INU Champollion à Albi.

Les villes universitaires de Midi-Pyrénées
Les chiffres clés 2013/2014

Effectif étudiant global par site \*
Nombre d'établissements membres de la COMUE présents dans chaque ville

PIGUE

ALCH

TOURISSE

TOU

Le nombre d'étudiants en situation de handicap dans l'académie étant un des plus élevés en France (2º académie accueillant le plus grand nombre d'étudiants en situation de handicap après Paris), les établissements et leurs partenaires ont plus que d'autres à se préoccuper de l'insertion de ces publics dans la vie étudiante, et à y consacrer les moyens nécessaires.

Les effectifs d'étudiants en alternance connaissent une augmentation régulière, avec notamment une croissance de 33% d'apprentis dans le supérieur entre 2009/2010 et 2013/2014 (4 767 apprentis en 2013/2014).

L'ensemble de ces caractéristiques engendre des besoins spécifiques de services : logement, accompagnement social, santé...

#### Une forte concentration des étudiants sur l'agglomération toulousaine

La caractéristique majeure de Midi-Pyrénées réside dans la forte concentration des établissements et des formations d'enseignement supérieur sur la métropole régionale (Toulouse) qui accueille 84% des effectifs étudiants.

Les autres étudiants sont répartis pour la majeure partie sur dix autres sites universitaires (14%), un à deux par département, et sur quelques villes complémentaires (2% des étudiants). Seulement deux sites de proximité, Albi et Tarbes, comptent un effectif d'un peu plus de 5 000 étudiants.

#### Une démarche à articuler avec les contrats de site

La dynamique des « contrats de site » impulsée par la Région Midi-Pyrénées, permet de coordonner une politique d'enseignement supérieur, recherche, transfert de technologie et vie étudiante, validée par les universités et autres établissements, les collectivités locales (villes et agglomérations, conseils généraux), la région et l'UFTMP. Mais sur la vie étudiante, bien d'autres acteurs sont mobilisés : le Crous de Toulouse - Midi-Pyrénées et le SIMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé ), les intervenants sur les politiques de la jeunesse (CRIJ/BIJ, DRJSCS, etc.), les acteurs associatifs et culturels (réseaudes MJC par exemple), etc.





# SANTÉ, PRÉVENTION

Le SIMPPS constitué en centres santé, principal opérateur

#### Chiffres clés

4 285 visites médicales

18 500 bilans infirmiers

3 623

étudiants reçus dans les centres de soins

893

étudiants vus en consultations spécialisées

4 416 accompagnements psychologiques

Sur les sites de proximité:

2 450

visites médicales (un tiers des étudiants concernés, moyenne nationale à 22%) En complément du SIMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé), le Crous propose également des services à Toulouse.

Cette double intervention ne permet pas pour autant d'équilibrer les actions entre Toulouse et les sites de proximité. Le SIMPPS intervient, par convention, dans 11 des établissements membres de l'Université Fédérale:

- > Université Toulouse Capitole (dont l'IUT de Rodez).
- > Université Toulouse Jean Jaurès (dont l'IUT de Figeac).
- Université Toulouse III Paul Sabatier (dont l'IUT A à Toulouse, Castres et Auch, et l'IUT de Tarbes).
- ➤ Institut National Polytechnique de Toulouse (à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes et l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse).
- > Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse.
- Institut Universitaire Jean-François Champollion (Albi et Rodez).
- > École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.
- > École Nationale Supérieure des Mines d'Albi-Carmaux.
- > Sciences Po Toulouse.

#### Offre de santé universitaire : une présence inégale selon les sites

À Toulouse, le SIMPPS dispose d'un centre sur chacun des trois campus universitaires, ils sont ouverts de 8h15/30 à 17h du lundi au vendredi, organisés en centre de santé, gratuits, agréés par l'Agence Régionale de Santé: le SIMPPS est, au niveau national, un des 14 SUMPPS sur 59 à s'être constitué en centre de santé.

Sur les sites de proximité, le SIMPPS organise des permanences ou des consultations sur rendez-vous avec une fréquence qui varie de trois jours par semaine (à Tarbes) à une fois par mois (à Montauban).

Cette organisation permet essentiellement d'assurer les visites médicales obligatoires et bilans infirmiers, mais pas, contrairement à Toulouse, d'assurer un accompagnement psychologique.

Sur les sites d'Albi, Castres et Montauban, des solutions sont mises en place à travers des partenariats ou avec des interventions de psychologues.

Sur les sites de Cahors, Foix et Millau, le SIMPPS n'est pas présent. L'agglomération de Cahors s'efforce de combler cette absence par des partenariats locaux. L'activité du SIMPPS progresse sur les consultations et surtout sur l'accompagnement psychologique, une hausse en résonnance avec les états de déprime, stress, déclarés par 33% des étudiants interrogés dans l'enquête de la LMDE en 2011. Le Crous met à disposition des résidents des cités universitaires Arsenal et Chapou à Toulouse une infirmière présente tous les jours de la semaine matin ou aprèsmidi. Il a expérimenté en 2015 un point PEPS (Point Écoute Psychologique du Supérieur) à la cité universitaire de Rangueil, tous les mardis de 18h à 21h, qu'il devrait

#### Des actions de prévention multipartenaires

dupliquer dans d'autres lieux.

Parmi les actions de prévention organisées par le SIMPPS, celle relative à la prévention des risques liés à l'alcool, « NoS LimitES », est déployée non seulement sur les campus de Toulouse mais aussi sur ceux de l'IUT A sur les sites d'Auch et Castres, de l'IUT de Tarbes ainsi que du Centre universitaire du Tarn-et-Garonne; une action sur la prévention du Sida est organisée dans le Tarn-et-Garonne et à l'IUT de Castres.

Les établissements, les mutuelles, ainsi que les collectivités territoriales, en lien avec des acteurs spécialisés, sont également fortement mobilisés sur la prévention. On peut souligner les actions de l'IUT d'Auch celles de l'agglomération de Rodez, du centre universitaire de Montauban ou encore de la ville de Toulouse sur la prévention des conduites à risque avec l'action « Fêtons plus, risquons moins ».

#### Accès à la santé : une aide régionale pour les boursiers

La Région Midi-Pyrénées s'est investie pour faciliter l'accès à la santé en créant le « Pass Mutuelle Etudiant ». Avec 3 360 bénéficiaires en 2013/2014 sur un potentiel de 30 000, le dispositif peut encore progresser. Le pourcentage d'étudiants sans mutuelle complémentaire s'élevait à 36,5% d'étudiants en universités (enquête OVE des universités et de l'IEP en 2011) contre 7,6% au niveau national (enquête OVE national) et 17% dans l'enquête régionale de la LMDE, sur une cible étudiante plus large, tandis que la proportion d'étudiants renonçant aux soins par manque d'argent s'élevait à 33% (enquête LMDE de 2011).

Créé en 2011, le Pass Mutuelle Etudiant est une aide de la Région Midi-Pyrénées de 100€ aux étudiants de moins de 28 ans, boursiers sur critères sociaux, pour l'adhésion à une complémentaire santé.

## SOCIAL



Les services sociaux du Crous et du SIMPPS (18 assistantes sociales au total) se répartissent les interventions en région. Cette co-responsabilité historique ne garantit pas pour autant une homogénéité des services dans l'académie où le taux de boursiers peut approcher 50% des effectifs dans certains établissements, et où le nombre d'étudiants déclarant une activité salariée de plus de 31h par mois est supérieur à la moyenne nationale.

#### Une présence des assistants de service social inégale selon les sites

À Toulouse, les deux services, Crous et SIMPPS, tiennent des permanences dans chaque jour ouvré, en centre ville, dans les universités, et dans une résidence universitaire. Bien que la coordination entre les deux services permette l'intervention d'une assistante sociale sur 7 des 10 sites de proximité, celle-ci est insuffisante, en particulier sur les sites de taille intermédiaire comme Albi et Tarbes, compte tenu du nombre d'étudiants et du pourcentage de boursiers (entre 41% à 47% dans certains établissements): une permanence une fois par semaine à l'INU Champollion à Albi valable aussi pour l'École des Mines, et une le jeudi des semaines paires, au Centre universitaire de Tarbes. Sur ce site, la création d'un service social mutualisé est proposée dans le cadre du Contrat de Site.

Mais sur les sites où ni le Crous ni le SIMPPS n'interviennent, c'est-à-dire Cahors, Foix et Millau, les animateurs restent davantage démunis face à ces questions, comme face aux problématiques liées à la santé des étudiants.

#### Des aides bien activées et des dispositifs émergents

Les aides sociales (aides spécifiques, FSDIE), les autres aides du Crous, de la CAF, de la CPAM, sont bien mobilisées, notamment pour les étudiants étrangers quand elles sont activables. L'enveloppe du FSDIE consacrée à l'action sociale par deux des trois universités toulousaines est même supérieure aux 30% préconisés par le Ministère:

50% à UT2J et 35% à UT3, contre seulement 13% à UT1.Outre ces aides, des dispositifs spécifiques existent à Toulouse tels qu'un contingent de 10 à 40 logements « tempo » qui permet de loger pour une à deux semaines des étudiants en recherche de logement à leur arrivée en septembre et octobre, et un contingent social de 70 logements dont l'attribution est gérée par les assistants de travail social du SIMPPS.

Enfin, des initiatives solidaires, qu'elles soient institutionnelles ou associatives, se développent mais ne sont pas encore généralisées à l'ensemble des sites. Sans être exhaustifs, nous pouvons citer les exemples de Toulouse (crèche universitaire à UT3, paniers de fruits et légumes du SIMPPS, réservés aux étudiants sur critères sociaux, sur les campus d'UT2J et UT3, etc), Montauban (colis alimentaires sur critères sociaux), Albi (épicerie solidaire).

#### Chiffres clés

5 648

étudiants reçus par les assistantes sociales du Crous et du SIMPPS à Toulouse et sur les sites d'Albi, Auch, Castres, Montauban, Rodez, Tarbes.

15 000 entretiens

35 792

boursiers du MENESR et du Ministère de la culture, soit 35% de leurs effectifs



2 2 4 9

Bénéficiaires des aides spécifiques

(ex FNAU) entre 2013/2014 contre 2026 en 2012/2013, soit une augmentation de 11% dont 1 911 bénéficiaires des aides spécifiques ponctuelles parmis lesquels 57% sont des étudiants en licence et 50% des étudiants étrangers.

Sur les autres sites, où les permanences sont encore plus limitées, les collectivités territoriales essaient de mettre en œuvre une politique coordonnée avec les acteurs locaux (centres communaux ou unités territoriales d'action sociale, CAF, etc).



## LOGEMENT

Le parc du Crous de Toulouse Occitanie

#### Chiffres clés

des lits pour 84% des effectifs

Académie:

lits pour 100 étudiants (8,5 sur l'agglomération toulousaine et seulement 4 sur les sites de proximité)

> Agglomération toulousaine:

31,5

lits pour 100 boursiers

Sites de proximité:

lits pour 100 étudiants boursiers

Contingent Internationales:

du parc, concentré à Toulouse

#### Un parc social globalement suffisant mais concentré sur l'agglomération toulousaine

Le parc du Crous de Toulouse - Occitanie est d'ores et déjà conforme à la norme ministérielle avec 30 lits Crous pour 100 étudiants boursiers sur l'agglomération toulousaine.

Avec les projets prévus dans le cadre du CPER 2015/2020 et dans le Plan 40 000, la deuxième norme sera atteinte : 10 lits Crous pour 100 étudiants.

Seuls 5 sites de proximité, Albi, Castres, Figeac, Millau et Tarbes, ont des résidences Crous. La demande de logement

social étant élevée, il n'est pas certain que l'offre des bailleurs sociaux et celle du parc privé diffus qui prennent le relais sur tous les sites, soient suffisantes et présentent les conditions d'une offre de qualité à loyer modéré, notamment sur les sites de taille intermédiaire comme Albi et Tarbes.

est globalement

en Midi-Pyrénées satisfaisante.

Les difficultés à Toulouse

Sur l'agglomération toulousaine, une difficulté impacte surtout l'accueil des étudiants étrangers : l'insuffisance de logements sociaux et d'hébergement temporaire de type « auberge de jeunesse », à la rentrée universitaire, où l'offre se restreint et où notamment des étudiants étrangers ayant de faibles ressources, sont en attente de leur titre de séjour pour bénéficier des APL.

#### Les difficultés sur les sites de proximité

Sur les sites de proximité, il manque globalement une offre de logements pour les étudiants handicapés et pour les étudiants étrangers. Pour l'accueil des étudiants étrangers, Albi et Cahors avec le CHAI (Centre d'Hébergement et d'Accueil International pour très courts séjours) sont les mieux dotés.

Inaugurée en juillet 2014, la Toul'Box permet aux étudiants et chercheurs de bénéficier de services personnalisés pouvant aller jusqu'à une installation clefs en mains. Depuis juillet 2015, elle est également disponible sur Albi et Tarbes.

Il manque en outre, sur l'ensemble des sites, y compris

Toulouse, des solutions adaptées aux besoins des

alternants. Les gites ruraux sont une première réponse sur

les sites les plus touristiques. La création de logements de

colocation alternée que Cahors va expérimenter pourrait

Une offre diversifiée de colocations (solidaires comme les

KAP'S ou non) mais aussi de logements intergénérationnels,

émerge ainsi que des initiatives innovantes sur les sites

d'Auch, Cahors, Montauban, Rodez telles que la labellisation

des logements des loueurs privés, la médiation locative

pour faciliter la relation entre loueurs, locataires et

BIJ, CLAJ, peut être améliorée.

l'accueil et l'installation des primo-arrivants (notamment

sur les formalités migratoires et le logement), et la CLÉ (Caution

Locative Étudiante) instaurée en octobre 2014 et gérée par le

Crous qui est à promouvoir auprès des bailleurs sociaux.

Elle est complétée par la garantie Loca-Pass de Ciléo qui est

colocataires. La diffusion et qualification

de l'offre privée, en lien avec les

partenaires, Crous (portail Lokaviz), CRIJ/

Signalons l'Accueil - Welcome Desk et la

Toul'Box, créés par l'UFTMP pour faciliter

en devenir une seconde.

Des dispositifs nouveaux



bien utilisée.

Université



## HANDICAP

L e nombre d'étudiants handicapés accueillis dans l'académie, notamment dans les universités et à l'INU Champollion, est significatif

#### Une mobilisation importante des acteurs...

Dans chaque université, mais aussi à l'INU Champollion, et dans la plupart des écoles, un service dédié est chargé de l'accueil et de la prise en charge des étudiants en situation de handicap.

Ce service est accompagné par les médecins du SIMPPS qui, par délégation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), établissent des propositions d'aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap dans les établissements signataires de la convention, sauf à l'Université III - Paul Sabatier où c'est le médecin responsable de la « mission handicap » et désigné par la MDPH.

Sur le plan des aménagements adaptés, que ce soit dans les établissements, les logements et les restaurants Crous, l'académie est assez performante. Dans la résidence Clément Ader à Toulouse, le Crous a mis en place 20 logements domotisés avec aide à la personne pour des étudiants fortement handicapés. En outre, les étudiants accompagnants bénéficient d'une affectation prioritaire dans un logement Crous auprès des étudiants handicapés.

#### ... mais quelques points de faiblesse

#### Ces points positifs ne doivent pas masquer les difficultés d'ordre matériel qui persistent :

- absence de moyens de déplacement intra campus (seule UT3 s'est équipée de 2 véhicules spéciaux).
- insuffisance des moyens de déplacement entre les campus et le domicile.
- > inachèvement des aménagements dans certains bâtiments universitaires.
- > problèmes d'aménagements aux abords des campus.
- > manque d'hébergement dédié sur les sites de proximité.



En outre, on note une faible implication des étudiants handicapés dans les activités étudiantes.

#### A cet effet, deux dispositions sont peu utilisées dans l'académie :

- le statut étudiant accompagnant: seul l'INU Champollion a déjà instauré ce statut et l'INSA Toulouse impose dans le contrat doctoral une aide des doctorants aux étudiants handicapés, en contrepartie du financement de leur thèse.
- la formation des étudiants accompagnants (et également des responsables d'associations).

#### Une initiative originale

Une action spécifique mérite d'être soulignée, « Atouts pour tous » : programme partenarial initié à Toulouse en 2011, et qui a pour but de favoriser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap par le biais notamment de mesures d'accompagnement telles que le tutorat et des aides matérielles spécifiques.

Les signataires d'ATOUTS pour tous: UFTMP et à travers elle ses établissements membres, Rectorat, DIRECCTE, DRAAF, Onisep, GIP-FCIP ainsi qu'Airbus, Capgemini, Manpower Group France, Safran, Sogeti, Spie Sud-Ouest, Thales.

# Chiffres clés 1740

étudiants handicapés en 2012 dans les établissements du MENESR. L'académie de Toulouse en 2º position après Paris pour le nombre d'étudiants handicapés inscrits. L'INU Champollion à la 6º place, juste avant les universités UT2J et UT3 pour le ratio étudiants handicapés sur effectif total..

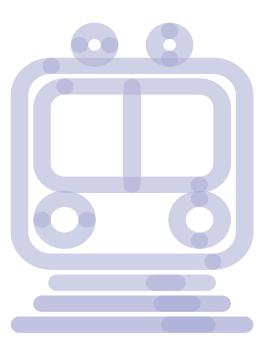
## TRANSPORT

n réseau de transports en Midi-Pyrénées plutôt bien développé. Avec 16 destinations nationales et 45 internationales, l'aéroport de Blagnac, relié au centre-ville de Toulouse par le tramway, est un atout pour l'accueil des étudiants étrangers (plus de 18 000 inscriptions en 2013-14 dans les établissements de la COMUE) et des DROM COM. Le low cost représente 26,7% du trafic total. Pour les connexions nationales, outre l'aéroport de Blagnac, un aéroport sur les 2 sites les plus éloignés, Tarbes et Rodez, assurent des vols directs sur Paris et même quelques destinations européennes.

Le réseau ferroviaire dessert bien les régions les plus pourvoyeuses d'étudiants, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, mais souffre de deux points faibles, l'absence de lignes à grande vitesse et une complexité des liaisons vers des destinations pourtant voisines (Auvergne, Limousin).

#### Une prise en compte des problématiques étudiantes

Sur le plan intra régional, la Région Midi-Pyrénées a bien intensifié son réseau de TER et de bus, mais quelques difficultés liées au cadencement et à l'amplitude horaire persistent sur au moins 3 sites universitaires : Cahors, Figeac et Foix.



Les collectivités locales, communautés d'agglomérations pour le transport urbain et conseils départementaux pour le transport interurbain, sont très investies sur la question des déplacements étudiants. Des navettes spéciales sont même mises en place à Auch et Castres le dimanche soir ; et à Toulouse le « Noctambus » fonctionne la nuit du jeudi au vendredi, de 1h à 4h du matin. Quelques difficultés persistent néanmoins comme à Toulouse où la plupart des bus desservant la périphérie toulousaine s'arrêtent après 20h.

Sur l'ensemble des transports régionaux, interurbains et urbains, il existe une tarification pour les jeunes de moins de 25 ans ou de 26 ans, allant de la gratuité (Castres, Figeac, Rodez) à un abonnement mensuel dont le plus élevé est de 22,6€. Mais il n'y a pas de tarifs pour les étudiants de plus de 25/26 ans. La carte Pastel Tisséo, à 10€/mois pour les moins de 26 ans, donne accès à tout le réseau de l'agglo

toulousaine; elle peu également intégrer les abonnements TER, des réseaux interurbains du Tarn et du Tarn-et Garonne, ainsi

que l'abonnement de 20€/an au dispositif Vélô Toulouse. Elle est téléchargeable sur la carte MUT étudiante.

Ainsi en 2013, 84% des étudiants de l'agglomération toulousaine avaient un abonnement aux transports en commun (Tisséo, TER, Arc-en-Ciel) et 38% de leurs déplacements étaient réalisés en transports en commun : c'est beaucoup plus que la moyenne de la population qui était à 13%.

Conçue en 2009, en collaboration avec l'ensemble des établissements de l'UFTMP et avec la participation de la Région Midi-Pyrénées et du Crous de Toulouse - Occitanie, la carte MUT intègre des services de proximité: transport Tisséo et services piscines et musées de la Ville de Toulouse.

#### Des initiatives de mobilité douce en émergence

Les autres dispositifs favorisant une mobilité urbaine durable sont émergents sur les sites autres que Toulouse où des progrès sont réalisables: nombre de places des parkings relais du métro, réseaux de pistes cyclables, développement de parcs à vélo et d'aires de covoiturage. On peut souligner le nouveau dispositif de location de vélo en expérimentation à Albi entre une association de l'INU et l'agglomération.

#### Chiffres clés

Les pratiques étudiantes d'après l'enquête des OVE des universités

Sur l'agglomération toulousaine en 2011 :

53%

des étudiants décohabitants utilisent une voiture

15%

le train

57%

des non décohabitants utilisent le métro

23%

le bus

55%

marchent à pied

17%

seulement utilisent le vélo

Sur les sites de proximité, en 2011 :

54%

des étudiants utilisent une voiture comme moyen de déplacements

52% viennent à pied sur le campus



## RESTAURATION

#### Chiffres clés

Les restaurants gérés ou agréées par le Crous

Sur l'agglomération toulousaine :

11

restaurants et cafétérias gérés par le Crous dont 5 sur Rangueil, 2 en centre-ville, 1 à UT2J

7

places pour 100 étudiants (10 à Rangueil)

Sur les sites de proximité :

5

restaurants gérés par le Crous sur les sites d'Albi, Auch, Castres, Figeac et Tarbes

5

restaurants agréés sur les sites de Cahors, Foix, Millau, Montauban et Rodez. Hormis à Rodez, les enjeux portent davantage sur la diffusion des actions de sensibilisation et sur la diversité et la qualité de l'offre que sur le développement de nouveaux espaces de restauration.

#### Des solutions différentes selon les sites

L'ensemble des sites propose une restauration collective au tarif du ticket du RU à 3,25€ en 2015-16. Soit il s'agit de restaurants gérés directement par le Crous de Toulouse - Midi-Pyrénées, soit les collectivités locales ont mis en place des solutions avec les restaurants collectifs que le Crous agrée et pour lesquels il verse alors une subvention en complément des collectivités, soit les établissements ont leur propre restauration.



#### Une offre de restauration ponctuellement insuffisante

Des besoins d'extension d'espaces existants sont identifiés à Foix et à Montauban. À Cahors, l'extension du restaurant de l'ESPE est déjà programmée. À Albi, il conviendra de vérifier que la capacité du restaurant actuel de l'INU est suffisante compte tenu de l'installation des IFSI sur ce campus.

À Rodez, du fait du projet de regroupement de l'INU Champollion sur le site de Saint-Eloi situé à proximité de l'IUT, le restaurant universitaire du INU a été fermé, sans autre solution pour les étudiants que celui de l'IUT, éloigné.

L'offre quantitative du Crous a évolué au même rythme que l'effectif étudiant. Malgré une très faible fréquentation, les restaurants de l'Arsenal et de Rangueil sont ouverts le soir. L'Arsenal est également ouvert le week-end. Sur le campus d'UT2J, des solutions sont en cours d'étude pour une ouverture le samedi midi.

#### Une diversification de l'offre

Afin de mieux répondre à l'évolution des pratiques des jeunes, les espaces gérés par le Crous ont été modernisés, l'amplitude horaire élargie et les formules diversifiées (3 foodtrucks et 2 triporteurs à Toulouse).

#### Des initiatives en faveur de la nutrition

Afin de sensibiliser les étudiants aux bienfaits d'une alimentation régulière, saine et équilibrée, le SIMPPS, le Crous de Toulouse - Occitanie, mais aussi le CRIJ, les établissements ou encore des associations étudiantes, multiplient les actions et les animations sur les campus et dans les résidences. Cependant, ces actions concernent encore trop peu d'étudiants et sont très peu répandues sur certains sites.

#### La fréquentation

Quels que soient les restaurants collectifs (hormis dans les IUT et les écoles d'ingénieurs), la fréquentation demeure aléatoire pour différentes raisons:

- ➤ le temps de pause méridienne (la préconisation du Ministère est d'1h) n'est pas toujours respecté et peut être décalé après la fermeture des restaurants.
- ➤1 étudiant sur 3 déclare sauter au moins un déjeuner hebdomadaire (enquête des OVE des universités en 2011), soit par manque de temps, soit par contrainte financière.
- les étudiants privilégient des snacks entre amis, en dehors des campus.

## ACTIVITÉS SPORTIVES



Le sport étudiant peut être pratiqué selon quatre finalités :

- > pratique tous publics et tous niveaux, en loisirs
- > pratique compétitive dans le cadre de la FFSU
- ➤ formation validante, obligatoire dans les écoles d'ingénieurs, optionnelle via les options sport ou les UE d'ouverture dans les universités
- ➤ formation qualifiante, objet des UFR STAPS.

#### Une offre importante mais des équipements saturés

Pour la pratique du sport universitaire en compétition, l'académie de Toulouse est assez performante.

Pour la pratique du sport en option ou UE d'ouverture, les scores des universités sont inférieurs à 10% des étudiants. L'INSA Toulouse compte le pourcentage le plus élevé d'étudiants sportifs de haut niveau avec 3% de son effectif et d'étudiants inscrits à la FFSU en compétition, avec 27% de son effectif (750 étudiants).

L'offre sur Toulouse est caractérisée par une abondance d'activités due à un fort investissement des acteurs, mais aussi par un sous-encadrement et des difficultés d'accès aux équipements. En effet, malgré la mutualisation des installations universitaires et la mise à disposition d'équipements municipaux, la saturation de ces équipements freine le développement des activités.

Malgré un déficit d'équipement, en 2013/2014, UT1 comptait 26% d'étudiants inscrits au SUAPS, avec une trentaine d'activités proposées.

#### Des difficultés sur les sites de proximité, en partie compensées par l'implication des collectivités

Sur les sites de proximité, les établissements étant peu, voire pas, dotés d'installations sportives, l'implication des collectivités locales est d'autant plus importante qu'elles sont parfois la seule ressource en termes d'équipements. Or, ces installations partagées entre de nombreux publics sont, comme à Toulouse, souvent saturées. Cette insuffisance matérielle freine le développement des pratiques, tout comme l'absence d'encadrement de l'activité à Cahors, Foix et Millau, ou l'insuffisance de personnels comme à Albi où un seul enseignant est mutualisé entre l'INU et l'École des Mines. Néanmoins, la politique incitative de l'INU est telle que 10% des étudiants pratiquent le sport dans le cadre de leur cursus à Albi, 13% en associations à Albi et 11% à Rodez. L'IUT de Tarbes est le mieux positionné : 40% de l'effectif est inscrit au SCUAPS.

#### Chiffres clés

68%

de filles sont inscrites au SUAPS. Bien qu'encouragée par l'établissement, la formation validante n'est pas encore très répandue.

7%

des étudiants ont choisi l'option sport (3 ECTS) ou le sport dans une UE d'ouverture (bonification sur la moyenne du semestre).

18%

des étudiants à UT3
sont inscrits au SCUAPS;
une quarantaine d'activités
et de nombreuses
manifestations sont proposées.
3% des étudiants ont choisi
le sport en option.

#### Étudiants inscrits en compétition:

#### 80/ à la FFSU régionale.

UT2J se distingue avec 38% de son effectif inscrit au SUAPS. C'est le plus fort taux des universités toulousaines. Il peut s'expliquer par la politique de l'établissement encourageant conjointement les activités artistiques, culturelles et sportives, qui est sans doute à l'origine de l'inversion de la proportion d'inscriptions filles/garçons.





# ACTIVITÉS CULTURELLES

En juillet 2013, avec la publication de la nouvelle loi sur l'ESR, les Ministres de la Culture et de l'ESR ont signé avec le Président de la CPU une convention cadre intitulée « Université Lieu de Culture ». Elle a pour but de replacer les universités et les étudiants au cœur de la politique culturelle du Gouvernement, de par leur rôle de formation, de production, de création et de diffusion artistiques et culturelles. Cette convention réaffirme la contribution de la culture à la réduction des inégalités, à l'épanouissement personnel, à la réussite des étudiants, et en fait une composante pédagogique à part entière.

#### Une volonté forte de tous les acteurs

C'est dans cet esprit que les services culturels des établissements et du Crous de Toulouse - Occitanie réalisent un travail important et mettent en œuvre un programme imposant, et ce malgré des à UT1, la Fabrique à UT2J différences notables de moyens tant sur le plan des équipements que des ressources

humaines et des budgets qui leur sont affectés. Ils proposent plusieurs types d'activités: ateliers artistiques, manifestations culturelles organisées par l'établissement sur son campus, accueil de manifestations d'associations étudiantes et autres, participation à des manifestations et spectacles hors campus.

UT2J et l'INU Champollion sont les seuls établissements à intégrer la culture dans une UE d'ouverture. Au niveau des équipements, seules UT2J et UT3 sont équipées d'une salle de spectacle. Sur Toulouse, le Crous met à disposition une Maison d'Activités Culturelles qui comprend une salle de spectacle où il organise aussi des événements.

Par ailleurs, il déploie en région des actions nationales telles que « Culture ActionS ».

L'UFTMP développe également des activités culturelles. Elle favorise ou organise des projets inter-établissements et/ou interdisciplinaires tels que «La Semaine de l'Étudiant » déclinée sur tous les sites, avec le soutien de la Région, des mairies et des autres collectivités territoriales, et en partenariat avec les établissements, le Crous, les associations étudiantes, les collectivités locales et des structures culturelles.

#### Un impact et des partenariats à développer

L'impact de toutes ces actions, en dehors des événements et surtout des concerts, reste malgré tout modéré.

De même, les politiques volontaristes des collectivités locales telles que la gratuité ou tarification jeunes dans les structures culturelles, les événements et lieux dédiés ou, comme à Albi et Rodez, des rencontres/challenges inter-établissements

ne drainent pas le public escompté.

Force est de constater que les activités restent relativement cloisonnées : il existe peu d'interactions entre les associations étudiantes dans le domaine culturel dont le nombre varie selon le profil des établissements (ex: 4 sur 62 à UT1, 11 sur 41 à UT2J), et avec les structures socio-

culturelles des villes, telles que les MJC.

Un accompagnement à

la création est encouragé

par des dispositifs

spécifiques: le LAB

et le Pôle culture à UT3.

De plus, les activités des universités toulousaines ne profitent pas à leurs antennes : un seul partenariat est signalé par l'IUT de Figeac avec La Fabrique.

# ACTIVITÉS ASSOCIATIVES & INITIATIVES ÉTUDIANTES



#### Activités associatives

On note une assez bonne vitalité de la vie associative étudiante dans l'académie de Toulouse, qui est cependant plus difficile à animer sur quelques sites, en raison de plus faibles effectifs et de ressources humaines limitées dans les établissements.

Il existe au moins une association sur chaque site de proximité, qui bénéficie du soutien des établissements et des collectivités. C'est à Albi que la vie associative et les animations proposées sont les plus intenses: 25 associations à l'INU Champollion pour 3 575 étudiants, et 5 à l'École des Mines.

Sur certains campus, il manque parfois un espace dédié pour réunir les associations et favoriser les échanges.

À Toulouse, UT1 compte le plus grand nombre d'associations (62 contre 36 à 50 avec les foyers à UT2J, et 50 à UT3), avec une caractéristique : 72% sont des associations de filières.

#### Initiatives étudiantes

Les leviers pour favoriser les initiatives étudiantes sont ceux présents dans tous les établissements universitaires : le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) et la reconnaissance de l'engagement étudiant. Concernant le FSDIE, il existe cette possibilité d'aider les porteurs de projets et les associations dans les universités, y compris sur les sites de proximité l'utilisation du FSDIE est laisse

proximité. L'utilisation du FSDIE est laissée à la libre appréciation des universités. UT3 a le FSDIE le plus important, qu'il consacre, en 2013/2014, pour 65% aux projets étudiants, se situant ainsi dans la moyenne nationale,

contre 59% à UT1 et 50% à UT2J qui consacre l'autre moitié à l'action sociale.

De plus, l'UFTMP finance les associations qui proposent des projets inter-établissements grâce au Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes (FSIE). Ce fonds, issu du programme IDEX, était de 100 000€ en 2013/2014. Il favorise le décloisonnement.

Enfin, le Crous finance également des projets étudiants via Culture ActionS: 48 projets soutenus en 2013/2014 dont 34 culturels. 3 à 4 associations sont aidées chaque année

#### Une reconnaissance de l'engagement étudiant en émergence

La reconnaissance de l'engagement étudiant diffère fortement d'un établissement à l'autre.

Sans pouvoir citer toutes les pratiques dans l'académie, les quelques exemples ci-après témoignent d'une reconnaissance en émergence. UT2J et l'INU Champollion font partie des 54% d'universités françaises qui valorisent l'engagement étudiant dans des UE. Le nombre d'étudiants concernés à UT2J progresse avec 274 en 2013/2014, 370 en 2014/2015 ; proportionnellement au nombre d'étudiants, il est supérieur à l'INU

Champollion: 250 étudiants.

Malgrè un bon

dynamisme, le nombre

d'associations dans les

universités toulousaines

est plus faible que dans

des universités de taille

équivalente.

L'INSA de Toulouse a intégré de son côté l'engagement étudiant dans le cursus. L'IUT d'Auch prend en compte cet engagement dans l'avis formulé en fin de DUT. L'École des Mines valorise l'engagement en délivrant un Certificat de Formation à la Gestion Associative (10 étudiants en 2014-15) et envisage un supplément au diplôme. UT3 et l'INP Toulouse réfléchissent à des dispositifs pour 2016.

#### Chiffres clés

Le bilan du FSDIE sur projets

UT1:

105 500€

33 projets

UT2

105 800€

60 projets

UT3

220 300€

75 projets

INU Champollion:

20 000€

9 projets

# 3. Conclusion

#### Une prise en compte des besoins de la population étudiante...

#### Le diagnostic met en lumière un grand nombre de forces :

- des dispositifs innovants qui facilitent l'accès des étudiants à l'offre de services, certains déclinables sur tous les sites (carte MUT, paiement Izly, Toul'Box) et d'autres accessibles à Toulouse (guichet unique, accueil des étudiants étrangers...).
- une offre de services qui répond aux principaux besoins des étudiants et à la majorité d'entre eux.
- une coordination en marche sur des sujets transverses comme l'information, l'accueil des étudiants étrangers, l'accueil des étudiants en situation de handicap, le sport, la culture.
- une implication forte des acteurs dans les établissements et en-dehors des établissements: collectivités territoriales, associations, etc.

#### ...mais une offre de services inégale entre les sites

Dans leur ensemble, les principaux services de la vie étudiante sont traités quels que soient les sites. Mais, selon les sites, les réponses apportées peuvent varier considérablement. Le diagnostic pointe ainsi des difficultés. En matière de logement, la différence notable concerne la très forte concentration du parc Crous sur Toulouse. L'offre des bailleurs privés et des loueurs particuliers prend le relais sur la plupart des sites où le Crous est absent. Mais sur Albi, où le parc du Crous est faible comparé à la taille du site et au nombre de boursiers, il n'est pas certain que l'offre sociale soit suffisante et adaptée à la location de longue durée (comme les foyers par exemple).

Sur l'ensemble des sites, le logement des étudiants étrangers (malgré un contingent dédié à Toulouse) et celui des alternants posent des difficultés; certaines collectivités expérimentent de nouveaux dispositifs sur ces sujets qui pourraient être déclinés ailleurs

C'est surtout sur les questions de santé, prévention et social que les différences sont les plus marquées. L'intervention du Crous et du SIMPPS est jugée insuffisante sur la plupart des sites de proximité où ils interviennent. En outre, aucun psychologue n'est mis à disposition.

L'absence de services universitaires tels que la médecine universitaire, le sport, le service culturel, mais aussi du Crous, est la plus marquée sur les sites de Cahors, Foix, Millau, ce qui impose aux acteurs locaux de réfléchir à des solutions de substitution.

Pour la restauration comme pour le transport, des réponses sont apportées au cas par cas, selon la configuration du site, garantissant ainsi une tarification de restaurant universitaire à 3,25 € (en 2015-16) sur tous les sites et une tarification moins de 25 ou 26 ans pour les transports en commun pouvant aller jusqu'à la gratuité.

C'est sans doute sur les activités sportives, culturelles et associatives comme sur l'engagement étudiant que les marges de progrès sont les plus fortes, soit parce que les pratiques sont émergentes et pourraient être harmonisées sans attendre que chacun démarre avec son propre dispositif : engagement étudiant, soit parce que les difficultés éprouvées nécessitent de mettre tous les acteurs dans une démarche de concertation : activités sportives, soit parce que l'impact des actions peut être augmenté : activités culturelles et associatives. Le handicap est un sujet à traiter site par site avec l'appui du SIMPPS. L'axe de progrès majeur concerne l'intégration des étudiants handicapés dans les activités étudiantes.

#### Une vie étudiante encore cloisonnée et peu impactante

En dépit des incitations à une plus forte interaction entre établissements par l'UFTMP (via le FSIE sur les projets par exemple ou via la Semaine de l'Étudiant), ou par le Crous (concours, etc.), les actions des associations étudiantes et des établissements restent assez localisées au sein des établissements.

Les manifestations sportives, qui constituent un bon vecteur d'échanges, sont encore peu visibles et peu suivies par la population étudiante. De même, les activités artistiques et culturelles restent également très liées à l'établissement et concernent une minorité.

La multiplicité des sites d'implantation des universités toulousaines ne facilite pas la coordination, ni la duplication ou l'élargissement des actions organisées par les établissements à leurs antennes.

Les lieux de vie étudiante sont quasiment inexistants sur les sites de proximité et peuvent être un frein au développement de la vie étudiante.





## II LES AXES STRATÉGIQUES D'AMÉLIORATION

**E** n janvier 2016, le Conseil des membres de l'Université Fédérale a approuvé les axes d'amélioration faisant suite à ce diagnostic. Le Conseil des membres est notamment composé des Présidents d'universités (Toulouse I – Capitole, Toulouse II – Jean-Jaurès, Toulouse III – Paul Sabatier, INP de Toulouse) des Directeurs des écoles INSA de Toulouse, ISAE-SUPAERO, et du Président de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées.

#### Le plan d'actions s'organise autour des 5 axes stratégiques suivants :

#### > 1 / Favoriser le bien-être des étudiants

**Thèmes:** santé (plan local de promotion de la santé), social, prévention (addictions, santé), alimentation, logement, handicap, etc.

#### > 2 / Faciliter le parcours d'autonomisation des étudiants et encourager l'engagement citoyen

**Thèmes:** association des étudiants à la vie de leur établissement, engagement électif et associatif, initiatives étudiantes, étudiants relais santé et social, étudiants salariés ; reconnaissance de l'engagement, étudiants tuteurs handicap, logement (KAPS), service civique, etc.

#### > 3 / Dynamiser la vie sur les campus et améliorer l'intégration des campus dans la cité

Thèmes: culture (équipements et animations), sports (équipements et animations), aménagements des campus, maison des étudiants, services aux étudiants, liens dispositifs universitaires / dispositifs des autres acteurs, transports (déplacements intra-campus et déplacements inter-campus), temps et rythmes, etc.

> 4 / Œuvrer pour une égalité des conditions de vie entre les sites de la métropole et les sites de proximité en renforçant les synergies entre les acteurs des territoires

**Thèmes:** santé, social, logement, restauration, culture, sport, vie associative, culture

## > 5 / Prendre en compte les spécificités de certains publics et leurs problématiques particulières

**Thèmes:** primo-arrivants, étrangers, étudiants en situation de handicap, étudiants salariés, étudiantes enceintes ou parents avec enfants en bas âge, étudiants alternants.





#### MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## GARANTIR DES SOLUTIONS DE LOGEMENT POUR TOUS ET EN PARTICULIER LES PUBLICS ET/OU SITUATIONS SPÉCIFIQUES

Affiner le diagnostic des besoins dans les sites\*



Réalisation de diagnostics locaux par les collectivités concernées (Albi, Auch, Figeac, Montauban/Département Tarn-et-Garonne).

Faciliter l'accès aux logements accessibles handicapés dans le parc social



Diagnostics et communication : recenser les logements adaptés handicapés dans les logements sociaux (Crous et HLM) et diffuser l'information.

Répondre aux besoins de logements temporaires à la rentrée (sept-octobre)



Affiner l'état des lieux (quels étudiants concernés, nombre et problématiques): relevé des situations à l'occasion de la rentrée 2016 (fichier partagé); analyses et formulation de propositions d'amélioration et, le cas échéant, mise en œuvre après validation).

Identifier et mettre en œuvre des solutions complémentaires pour les alternants



Recensement des bonnes pratiques et pistes reproductibles (colocation pour alternants, mobilisation places en internats des lycées, etc.); identification des nouveaux projets et montage administratif/budgétaire; mise en œuvre.

Offrir un hébergement attractif pour les chercheurs (emplacement et offres de services)



Déployer le projet de Cité internationale rue des 36 ponts (Toulouse).

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE LOGEMENT INNOVANTE

Valorisation des bonnes pratiques



Identification des actions exemplaires menées notamment dans les sites de proximité (mixité sociale, projets intergénérationnels et colocation, cf. diagnostic) et organiser la promotion de celles-ci.

## AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET L'INFORMATION SUR L'OFFRE DE LOGEMENT

Une offre privée à qualifier et l'information à mieux centraliser et diffuser



Identifier notamment les passerelles envisageables avec le dispositif Lokaviz (Crous) ; qualifier l'offre privée et mieux la faire connaître.

## 1.4 MIEUX INFORMER SUR LES AIDES AU LOGEMENT

Mieux faire connaître les différentes aides et notamment la Garantie CLE



Toutes actions de promotion (Cf. Crous et l'Accueil Welcome Desk de l'Université Fédérale: organisation de rencontres avec les propriétaires privés, agences immobilières, partenariats bailleurs sociaux, rencontres coloc...).

<sup>\*</sup>Vigilance publics handicapés, alternants, étrangers, situations temporaires et faibles revenus



#### MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## 1.5 GARANTIR DES LIEUX DE RESTAURATION ADAPTÉS SUR TOUS LES SITES

Adaptation des espaces de restauration et développement de solutions innovantes



Poursuivre le développement des solutions alternatives, innovantes (par exemple projet épicerie solidaire d'UT3) et / ou transitoires (notamment à Rodez).

#### 1.6 PRISE EN COMPTE DES HORAIRES ET RYTHMES DE VIE ADAPTÉS

Identifier les principes essentiels. Cf. Vie des Campus (temps et espaces)



Reprendre les enquêtes OVE des établissements, celles de la Mairie de Toulouse menées il y a quelques années, et la charte du Ministère sur les rythmes de travail.

## 1.7 SENSIBILISER À L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Développer et coordonner les actions existantes



Recenser, coordonner et encourager les actions existantes (appels à projet, etc.)



**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS** 

MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## ASSURER UNE OFFRE DE SERVICE COORDONNÉE ET ÉQUILIBRÉE SUR L'ENSEMBLE DES SITES

Repenser la cartographie des services et interventions sur la santé, l'aide psychologique, l'accompagnement social, sur l'ensemble du territoire



Réviser la cartographie des interventions; Développer de nouveaux partenariats pour améliorer les services si nécessaire.

# AMÉLIORER ET COORDONNER L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION SANTÉ (RISQUES PSYCHOSOCIAUX, HYGIÈNE DE VIE DONT ALCOOLISATION ET ALIMENTATION)

Renforcer l'impact des actions déjà existantes



Coordination des actions de prévention : Recenser les actions menées puis les coordonner.

Mieux sensibiliser les étudiants pour développer la prévention par les pairs



Organisation de formations pour étudiants et associations. Mobilisation de l'ARS. Envisager l'inscription de ces formations dans les plans de formation des établissements



Développement des étudiants Relais santé (services civiques et autres)



#### MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## 1.10 GARANTIR DES ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES À TOUS

Mise en conformité de tous les établissements



Cf. les schémas directeurs du handicap des établissements.

Des abords accessibles à tous (en particulier aux handicapés moteurs)



Mise en conformité avec mobilisation des financements existants.

Développer les moyens de déplacement internes aux établissements



Identifier les freins à lever et les moyens mobilisables le cas échéant.

## 1 1 MIEUX INFORMER SUR LES DISPOSITIFS 1. 1 ET ACTIVITÉS ADAPTÉS

Mieux communiquer sur tous les dispositifs adaptés existants (logement, etc.)



Recenser les préoccupations concernées (logement...), puis actions de communication.

Favoriser la pratique des activités sportives, culturelles et associatives des étudiants handicapés



Notamment mieux sensibiliser les associations étudiantes sur les besoins de soutien des étudiants en situation de handicap et valoriser leurs démarches lorsqu'elles en tiennent compte.



#### MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

#### ACCOMPAGNER L'AUTONOMISATION DES PUBLICS PRIMO-ENTRANTS OU ISOLÉS

Développer les dispositifs et actions d'intégration et les rendre visibles et lisibles



Mieux repérer les primo-arrivants au sein de chaque dispositif; coordonner les différentes actions d'accueil et/ou parrainage des primo-arrivants, des étudiants étrangers ou venant d'outre-mer (à réunir et non pas cloisonner), handicapés, etc.



Aider à mieux identifier les « bons » relais dans les établissements en préparant pour la prochaine rentrée un document synthétique de recensement (y compris associations de solidarité DOM-TOM et étudiants étrangers).

## 2.2 FAVORISER ET RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT VOLONTAIRE



Soutenir la prise en compte au niveau national de l'engagement dans le maintien des bourses ("complément au mérite")

Inciter et soutenir l'engagement



Poursuivre le recrutement des services civiques, l'accueil et la formation des volontaires et des tuteurs.



Favoriser l'investissement des étudiants dans les actions : accompagnement d'étudiants handicapés, étudiants Relais santé, etc.

Développer les dispositifs de la reconnaissance des compétences acquises



Recenser et détailler la palette de réponses possibles en termes de reconnaissance de l'engagement : outils d'aide à l'identification des compétences acquises (portfolio); UE d'ouverture ; inscription de l'engagement étudiant au supplément au diplôme, statut responsable associatif et aménagement des études (cf. sportifs haut niveau); développer le nombre d'associations accréditées...

## 2.3 SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE



Renforcer ou créer les dispositifs d'accompagnement des associations et étudiants volontaires au sein des établissements ou inter-établissements : équipe/ personne ressource dédiée, moyens budgétaires, mise à disposition d'équipements, etc. Mieux informer les BDE des sites de proximité.

Renforcer ou créer des dispositifs d'accompagnement (vie associative)



Proposer aux étudiants porteurs de projets associatifs un document synthétisant les interlocuteurs vers lesquels se tourner ainsi que les financements existants (comme ceux du Crous et des établissements).



Développer des formations de portage de projets associatifs.



Ingénierie financière : (participer à la démarche nationale de simplification administrative); harmoniser une partie des formalités et envisager la mutualisation de jurys composés de financeurs différents.

#### MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## 2.4 CONSULTER ET ASSOCIER LES ÉTUDIANTS AUX DÉCISIONS

Développer l'analyse partagée des enquêtes menées auprès des étudiants



Organiser la coordination (au moins ponctuelle) des OVE et une analyse partagée associant les étudiants.



Renseigner les consultations organisées par les établissements dans le projet d'amélioration de la vie étudiante.

Envisager la constitution d'un conseil de la vie étudiante à l'échelle du site académique



Réfléchir à l'articulation avec les Conseils de la Vie étudiante mis en place dans certaines collectivités (Toulouse et Rodez) et élargir cette mobilisation.

Mobilisation d'un plus grand nombre d'étudiants (notamment ceux qu'on ne voit nulle part)



Nécessité de mobiliser les étudiants au-delà des seuls étudiants élus (parfois aussi représentants associatifs) et de susciter un élargissement du nombre d'étudiants représentant la communauté étudiante. Ce rôle pourrait être attribué au Conseil de la vie étudiante.

Faciliter la communication avec l'ensemble des étudiants dans les sites de proximité



Identifier les dispositifs permettant aux établissements ou aux animateurs de sites de mieux s'adresser à l'ensemble de la « communauté » étudiante locale. En créant, par exemple une association (inter associative) d'étudiants ou inter établissements.

## 2.5 FAVORISER L'ADÉQUATION ENTRE EMPLOI SALARIÉ ET ÉTUDES SUPÉRIEURES



Développer les emplois étudiants au sein des établissements

Développer les contrats adaptés



Encourager la démarche « labellisant » les contrats de travail adaptés : attirer l'attention sur la compatibilité des emplois avec les études (cf. Jobaviz du Crous).

Généraliser les procédures de la reconnaissance des compétences acquises et développer les aménagements d'études



Développer les aménagements d'études, TD en dehors des heures conventionnelles, plateforme d'enseignement à distance, etc. Recenser et développer les aménagements adaptés à la poursuite des études.

#### PLAN D'ACTIONS 2016>2020



## Dynamiser la vie sur les campus et améliorer l'intégration des campus dans la cité

## TEMPS ET ESPACES

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS** 

MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## ADAPTER LES RYTHMES ET ESPACES AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

Favoriser les temps de vie : adapter les horaires d'accès aux services et espaces des campus aux besoins des étudiants



Lancer une réflexion sur les politiques d'organisation des cours ; s'appuyer sur les enquêtes OVE pour identifier les horaires adaptés ; permettre l'organisation de « creux » dans les journées ; s'appuyer sur les expériences de Bureaux du temps...

des étudiants



Créer des passerelles depuis les cours vers l'extérieur (entre les établissements, avec les acteurs de la ville, associations, etc.).

Développer les tiers lieux (faclabs, espaces de co-working, pépinières étudiantes en lien avec PEPITE, jardins partagés, etc.)



Recenser les lieux faisant office de « tiers lieux » existants et/ou susceptibles d'être mobilisés et mutualisés. Identifier les freins et les moyens de les dépasser (budgétaires : opération campus, fonds européens ; ou sécurité, etc.).



#### MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## 3.2 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX OFFRES CULTURELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Développer l'implication des services culturels sur les sites de proximité



Identifier les moyens d'assurer une présence égale sur tous les sites, développer notamment la diffusion des conférences culturelles et scientifiques par visio partagée ou streaming, etc.

## 2.3 ENCOURAGER LES SYNERGIES ENTRE ACTEURS CULTURELS (UNIVERSITAIRES ET NON-UNIVERSITAIRES)

Organiser une meilleure interconnaissance entre tous les acteurs culturels et créer des liens campus/villes



Favoriser le partage d'agendas et autres événements.

Faciliter le lien avec le tissu associatif local en vue de coopération



Exploiter les passerelles possibles notamment par le biais de la formation : projets tutorés, ateliers, etc.

Organiser des rencontres permettant les échanges entre les différents acteurs culturels pour faire émerger des projets communs et des synergies



Relancer la commission culture ou des séances de travail inter établissements (type séminaire de 2009) régulières.

#### FAVORISER LES PRATIQUES CULTURELLES\*

Améliorer encore la circulation et diffusion de l'offre culturelle des établissements et des villes



Identifier et mettre en œuvre les moyens permettant aux différents acteurs de mieux connaître les offres, de les coordonner, compléter, etc.

Identifier les outils mobilisables



Envisager la création d'outils type pass-culture avec tarifs spécifiques et attractifs pour les étudiants.

<sup>\*</sup> Vigilance publics handicapés, alternants, étrangers, situations temporaires et faibles revenus



MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES À LA PRATIQUE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Poursuivre le développement des infrastructures dédiées ou leur mutualisation à Toulouse et dans les sites de proximité



Associer le CREPS (dont le week-end) ; rationnaliser les différentes démarches ; étudier l'opportunité de mobiliser les équipements des lycées

Construire une politique tarifaire des équipements et activités cohérente au sein des établissements de l'Université Fédérale

## 3.6 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE\*

Développer l'implication des services sportifs universitaires sur les sites de proximité

\* Vigilance publics handicapés, alternants, étrangers, situations temporaires et faibles revenus



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## 3.7 FAVORISER L'ADÉQUATION DES TRANSPORTS

Adapter les horaires de bus



Développer les solutions en soirées et nuits quand nécessaire

S'assurer que les moyens de transport soient adaptés aux nouveaux besoins à Montaudran (Toulouse).

Soutenir le développement de l'offre SNCF (LGV et liaisons interrégionales) et encourager une meilleure adéquation des horaires et des capacités vers certains sites.

Maintenir et développer les tarifs des transports publics attractifs.



Maintenir les tarifs jeunes dans les villes qui les pratiquent et envisager leur extension aux tranches d'âges supérieures pour les étudiants

## 2.0 PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS DOUX

Poursuivre sur tous les sites et campus les aménagements et informations nécessaires



Développer les places parking métro, réseaux de pistes cyclables, parking vélo et covoiturage, etc.

#### **PLAN D'ACTIONS** 2016>2020

4

Œuvrer pour une égalité des conditions de vie entre la métropole et les sites de proximité en renforçant les synergies entre les acteurs des territoires



#### Points de vigilances particuliers sur les actions suivantes :

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS** 

MÉTHODOLOGIE/ACTIONS

## FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

Logement



Affiner le diagnostic des besoins sur les sites.

Restauration



Garantir des lieux de restauration adaptés sur tous les sites universitaires.

Santé - Social



Assurer une offre de service coordonnée et équilibrée sur l'ensemble des sites.

## 4.2 FACILITER LE PARCOURS D'AUTONOMISATION DES ÉTUDIANTS ET ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Vie associative



Mieux informer les associations étudiantes (BDE) des sites de proximité.

Consulter et associer les étudiants



Envisager la constitution d'un Conseil de la vie étudiante à l'échelle du site régional (en lien avec les Conseils de la vie étudiante des sites).



Faciliter la communication avec l'ensemble des étudiants dans les sites.

## 4.3 DYNAMISER LA VIE SUR LES CAMPUS ET AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES CAMPUS DANS LA CITÉ

Culture



Assurer l'égalité d'accès aux offres culturelles sur l'ensemble du territoire.



Développer l'implication des services culturels sur les sites de proximité.





Assurer l'égalité d'accès aux offres sportives sur l'ensemble du territoire.

Sport



Développer l'implication des services sportifs universitaires sur les sites de proximité.



Favoriser l'adéquation des transports en commun avec la vie étudiante.

Transport



Soutenir le développement de l'offre SNCF (LGV et liaisons interrégionales) et encourager une meilleure adéquation des horaires et des capacités vers certains sites.

















- 6 ORGANISMES DE RECHERCHE
- > UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
- > UNIVERSITÉ TOULOUSE
  - JEAN JAURÈS
- > UNIVERSITÉ TOULOUSE III
  - PAUL SABATIER
- > INPT
  - ENSAT /
  - **ENSEEIHT/**
  - ENSIACET /
  - EI PURPAN /
  - ENIT /
  - ENM
- > INSA TOULOUSE
- > ISAE-SUPAERO
- > ENAC
- > ENSA TOULOUSE
- > ENSFEA
- > MINES ALBI
- > ENVT
- > INU CHAMPOLLION
- > SCIENCES PO TOULOUSE
- > CREPS
- > ICAM
- > ISDAT
- > TBS

- > CNRS CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
- > INRA INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE **AGRONOMIQUE**
- > INSERM INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE
- > IRD INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT
- > ONERA OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES
- > CNES CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

#### Rébecca Pustoc'h

Responsable du pôle Vie Étudiante

05 61 14 44 72

schema-vie-etudiante @univ-toulouse.fr





